



- **CÉRÉALES** : la plupart des céréales d'hiver est au stade « plein tallage ». Les semis d'orge de printemps sont en cours.
- **COLZA** : Charançons de la tige: premières captures, à surveiller. Larves d'altises : risque faible à modéré pour les colzas peu développés.

CÉRÉALES

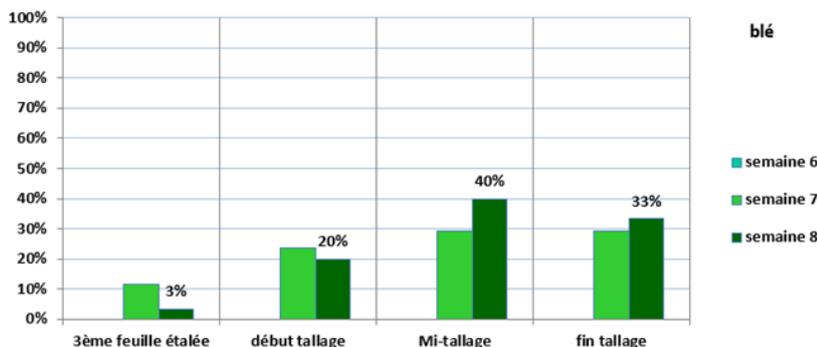
Blé et orge d'hiver:

Cette semaine, 46 parcelles sont observées au sein du réseau : 30 en blé et 16 en orge d'hiver.

Les blés, vont du stade « 3 feuilles » pour des semis du 15/11 au stade « fin tallage » pour des semis de la première quinzaine d'octobre.

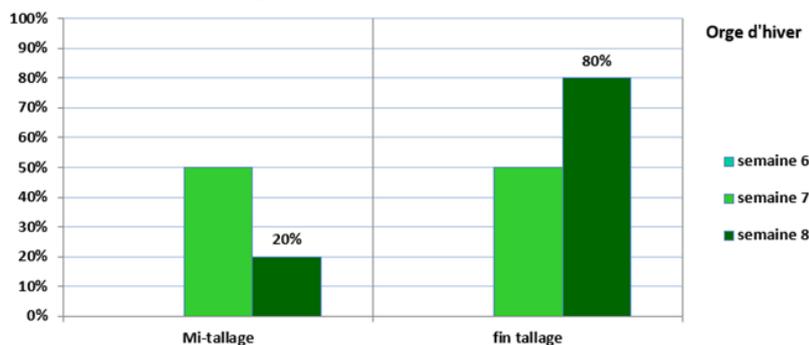
La majorité des escourgeons est au stade « fin tallage ».

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Orge d'hiver au stade « fin tallage »
(C.GAZET CA59/62)

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Blé avec symptômes de gel
(C.GAZET CA59/62)



Blé – sensibilité au gel
(C.GAZET CA59/62)

Suite à la période de gel, des symptômes de gel sont souvent observés avec des sensibilités variables selon la variété, le type de sol et les applications de désherbage à l'automne.

Dans certaines situations (craies, argilo calcaires), les parcelles peuvent être « soufflées » suite au dégel avec des blés déchaussés.

Pucerons: aucun puceron n'est observé depuis la semaine dernière.

Avec les conditions douces actuelles et l'absence de vent, restez vigilants sur les derniers semis de blé jusqu'au stade « tallage » et les semis d'orge de printemps (plaque engluée ou observation sur plante aux heures les plus chaudes de la journée).

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade tallage.

Limaces: aucune observation cette semaine.

La surveillance est d'actualité sur les derniers semis de blé et sur les semis d'orge de printemps jusqu'au stade « début tallage ».

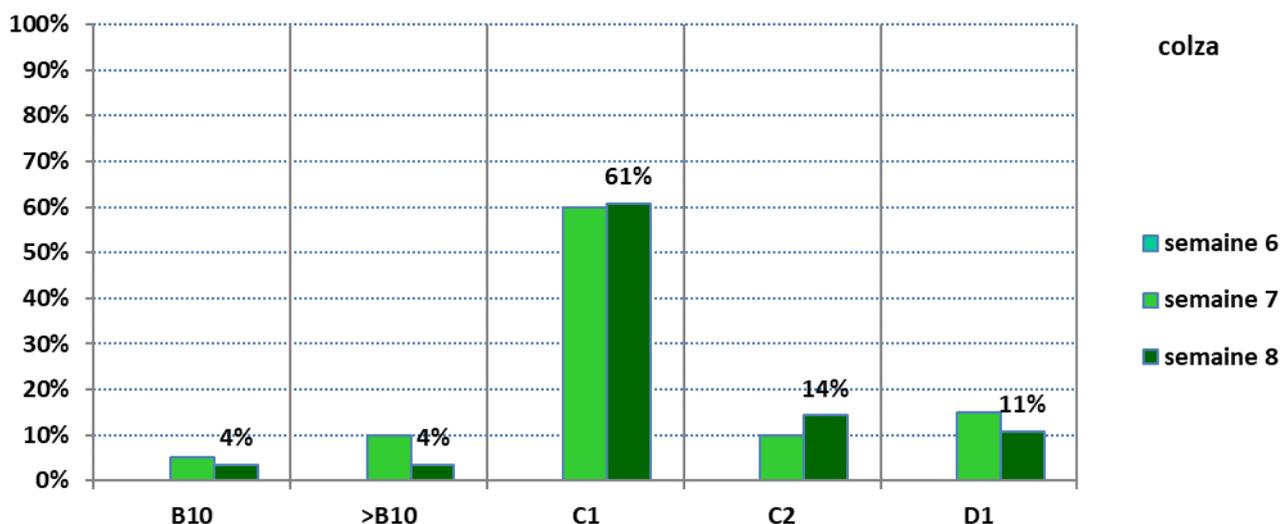
Maladies: comme la semaine dernière, quelques symptômes de septoriose sur blé et d'oidium sur escourgeon sont observés mais les maladies ne sont pas préjudiciables à ces stades. **C'est à partir du stade « 1-2 nœuds » qu'il faudra s'en préoccuper.**

COLZA

Stades.

28 parcelles renseignées cette semaine. Les parcelles sont majoritairement en reprise de végétation (Stade C1). 25% des parcelles sont plus avancées entre le stade C2 (entre-nœuds visibles, élongation des tiges) et D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales).

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



100 % des parcelles sont au stade sensible pour les larves d'altises.

25% des parcelles sont au stade sensible pour les charançons de la tige du colza.

Estimation de la biomasse aérienne.

Les biomasses sortie hiver peuvent maintenant être mesurées.

3 nouvelles mesures ont été effectuées avec les résultats suivants :

Date de relevé	16/02/2020				23/02/2020				Moyenne
Stade des plantes	B7	C1	C1	C1	C2	C1	C2	B10	
Biomasse sortie hiver g/m ²	363	925	564.8	925	1890	478	850	525	815.1



Ces quelques résultats montrent une grande variabilité des biomasses sortie hiver, liée aussi à la variabilité des stades. Certaines pesées ont été réalisées avant la période de fortes gelées. Une nouvelle estimation après la gelée est nécessaire.

Une des parcelles du réseau montre une perte de biomasse de presque 40% à la suite de la période de gel (1,89kg le 28 janvier contre 1,2kg le 22 février).

Larve de grosse altise: risque faible à modéré pour les colzas peu développés.

Observations des larves.

Des **larves d'altise** sont repérées dans 12 parcelles du réseau. 10 à 100% des plantes sont touchées, avec une moyenne de 75 %.

11 Berlèse ont été réalisées. Le nombre de larves par plante varie de 0 à 10 avec une moyenne de 2.1 larves par plante.

Les larves sont encore présentes, mais le risque qu'elles représentent est à évaluer en fonction de leur stade (L1, L2 ou L3) et de la biomasse du colza. Pour l'évaluation du risque, il faut également prendre en compte le stade de développement du colza, l'effet gel précédemment a pu ralentir le développement des larves, et la capacité du colza à reprendre son développement avec les températures plus clémentes depuis une semaine.

En présence de larves aux stades L2 ou L3 des **dégâts peuvent être possibles** avant le stade C2. Cependant les colzas possédant aujourd'hui une grosse biomasse ou ayant une reprise de végétation active ne sont plus concernés.



Charançon de la tige : premières captures, à surveiller.

Le charançon de la tige du colza est piégé dans 6 parcelles cette semaine à hauteur de 1 à 22 individus.

Le charançon de la tige du chou est piégé dans 5 parcelles de la région à hauteur de 4 à 27 individus. Ce ravageur n'est pas nuisible.

La période de risque s'étend du début de l'élongation de la tige (stade C2) jusqu'à la fin de la montaison (stade E).

Les conditions de température supérieures à 9°C avec absence de vent et peu de pluies sont favorables au vol du charançon. Toutes ces conditions étaient réunies la semaine dernière déclenchant le vol.

Ces conditions étant toujours réunies à ce jour, il faut continuer la surveillance.



Reconnaissance du ravageur :

Attention à ne pas confondre le charançon de la tige du colza (plus gros, corps noir et bouts des pattes noirs) qui est nuisible avec le charançon de la tige du chou (plus petit, corps gris et bouts des pattes rousses) qui n'est pas nuisible.

Comment l'observer ?

Le charançon de la tige du colza commence son activité dès que les conditions climatiques se radoucissent et que la température dépasse les 9 °C. C'est un ravageur très discret, difficilement observable sur la culture. C'est pourquoi il est impératif de disposer le plus tôt possible la cuvette jaune pour détecter son arrivée dans le champ :

- à 10 m de la bordure, et si possible en direction d'un ancien champ de colza.
- remplir la cuvette avec 1 l d'eau + quelques gouttes de mouillant.
- relever la cuvette toutes les semaines, filtrer les insectes.
- laisser sécher les insectes sur un papier pour faciliter leur reconnaissance.
- Remplacer l'eau régulièrement.



Une fois les charançons arrivés dans la parcelle (captures en cuvette), les femelles sont matures généralement après un délai moyen de 8 à 10 jours. Dans ces conditions, le risque peut être potentiellement présent si des captures ont été relevées depuis 2 semaines et plus, si le risque n'a pas encore été pris en compte et s'il n'y a pas encore présence de fleurs en parcelle.

Autres ravageurs:

Des méligèthes ont été capturés dans deux parcelles à hauteur de 1 à 70 individus.

Maladies:

Du **Phoma** est signalé dans 1 parcelle avec 1% de plantes touchées.

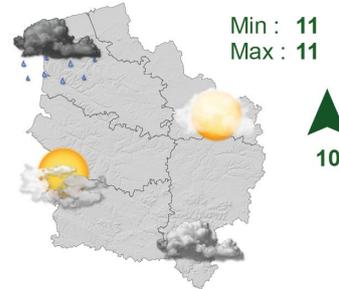


METEOROLOGIE

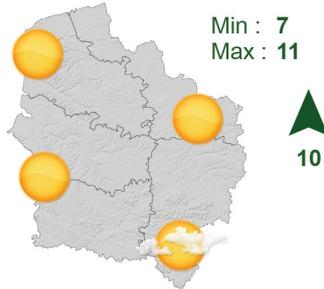
Mercredi 24 Février



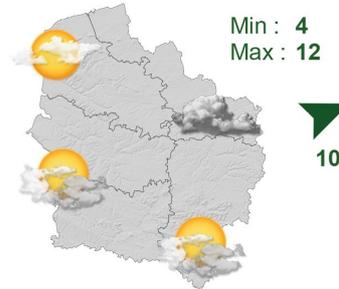
Jeudi 25 Février



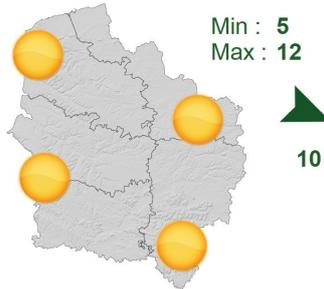
Vendredi 26 Février



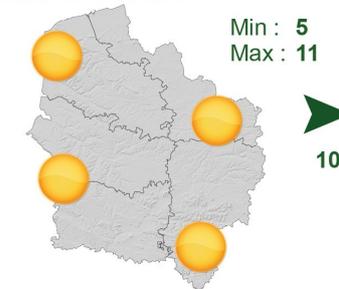
Samedi 27 Février



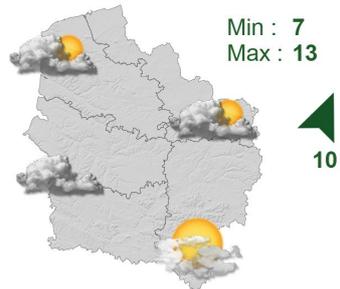
Dimanche 28 Février



Lundi 1 Mars



Mardi 2 Mars



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, Coiza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia, Malle : V. Duval - Fredon Picardie, Protégéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, LDoussy - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Foisie, V. Delannoy, P. Delofoesse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genesol, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdales, KWS, La Flandre, LEGTA de Foisie, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

